

Protection des données et transparence

Bulletin d'information, n° 18, juin 2012

Le bureau des préposées à la protection des données et à la transparence vous adresse son bulletin d'information. Son but est d'informer les responsables LIPAD, systèmes d'informations et autres services intéressés par la protection des données et la transparence au sein des institutions publiques et parapubliques du canton de Genève.

Ce bulletin peut être transmis à toute personne intéressée.

Ressources du PPDT

La Commission des finances du Grand-Conseil a définitivement refusé de restituer les 300 000 francs supprimés du budget du Préposé cantonal pour 2012.

Les préposées sont très inquiètes pour la poursuite de leur mission et le maintien des prestations prévues par la loi. Privées de la moitié de leur force de travail (la mesure budgétaire conduit à la suppression des postes de leurs deux collaborateurs), elles sont surtout privées des forces et compétences qui leur permettaient jusque-là d'assurer les activités confiées par le législateur (article 56 LIPAD). C'est ainsi que la gestion administrative et financière du bureau, les conseils techniques et juridiques par téléphone, notamment sur le catalogue des fichiers, les recherches juridiques approfondies, la veille législative, et les activités de surveillance et de contrôle ne pourront plus être assurés.

Les préposées examinent les solutions à mettre en œuvre pour garantir la bonne application de la LIPAD.

~~~~~

#### Nos activités

~~~~~

Recommandation (transparence)

La préposée a rendu une recommandation à l'attention du département des affaires régionales, de l'économie et de la santé, soit pour lui le Service du commerce. Elle constate que la liste des chauffeurs de taxis professionnels, publics comme privés, en tant qu'elle comporte leur nom, prénom, adresse et date d'obtention de l'autorisation est un document, car cette liste peut être imprimée par le biais de l'application informatique détenue par le service du commerce, et en tous les cas dans la mesure où cette application informatique est un registre, considéré par la LIPAD comme un document. Les données personnelles susmentionnées n'ont pas à être protégées, s'agissant de personnes soumises à une autorisation de conduire un taxi mais sont, au contraire, d'intérêt public pour les usagers. Le caractère obsolète de l'application informatique ne saurait, cas échéant, faire échec au droit à l'accès aux documents.

http://www.ge.ch/ppdt/doc/documentations/PPDT_Recommandation_T_2012_C_002_J_anonymise_2012_06_11_V.pdf

Catalogue des fichiers (CatFich)

Voici les statistiques actualisées concernant le catalogue des fichiers. A la fin du mois de mai, 37 institutions avaient procédé à la déclaration de leurs fichiers. Depuis le 9 février dernier, date de sa mise en ligne, la solution citoyenne a fait l'objet de 481'278 clics, selon les statistiques disponibles, comme on peut le voir ci-dessous :

- Février : 62'846
- Mars : 100'217
- Avril : 175'613
- Mai : 142'602

<http://www.ge.ch/ppdt>

Publications

Préposé fédéral

A l'occasion du colloque « Vingt ans de législation sur la protection des données, rétrospectives et perspectives », le préposé fédéral suppléant, Jean-Philippe Walter a donné une conférence sur le thème « L'évolution du droit de la protection des données : perspectives »

http://www.edoeb.admin.ch/dokumentation/00898/index.html?lang=fr&download=NHZLpZeg7t.Inp6I0NTU042I2Z6ln1ae2IZn4Z2qZpn02Yuo2Z76gpJCDdnx6fGvm162epYbg2c_JiKbNoKSn6A--

France - CNIL

La CNIL adresse un questionnaire complémentaire à Google suite à ses réponses jugées insuffisantes sur ses nouvelles règles de confidentialité

<http://www.cnil.fr/la-cnil/actualite/article/article/la-cnil-adresse-un-questionnaire-complementaire-a-google-suite-a-ses-reponses-insuffisantes-sur>

Berne

Le Conseil fédéral vient d'avoir une discussion sur les recommandations du GRECO (Groupe d'Etats contre la Corruption) concernant le droit pénal de la corruption et le financement des partis. Il a chargé le Département fédéral de justice et police (DFJP) d'élaborer d'ici au printemps prochain un avant-projet de révision du droit pénal de la corruption. La corruption privée devra notamment être poursuivie d'office.

A l'issue de son évaluation, le Groupe d'Etats contre la Corruption (GRECO) avait adressé à la Suisse, à l'automne dernier, des recommandations concernant le droit de la corruption et le financement des partis.

Un rapport en anglais de Transparency International analysant les institutions de 25 pays d'Europe montre une fois de plus que le paysage politique suisse n'est pas transparent :

http://files.transparency.org/content/download/328/1324/file/2012_CorruptionRisksInEurope_EN.pdf

Jurisprudence

Arrêt du Tribunal fédéral concernant Street View: Conditions strictes imposées à Google

Berne, le 8 juin 2012 - Après le Tribunal administratif fédéral, le Tribunal fédéral a rendu à son tour un arrêt dans l'affaire Google Street View et s'est rallié pour l'essentiel à la position du préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, M. Hanspeter Thür. Le tribunal a retenu que les entreprises étrangères sont soumises elles aussi au droit suisse et donc à la surveillance du Préposé. Il a enjoint à Google à respecter des conditions strictes pour continuer d'exploiter son service.

<http://www.edoeb.admin.ch/aktuell/index.html?lang=fr>

Lien vers l'arrêt :
http://relevancy.bger.ch/php/aza/http/index.php?lang=fr&type=highlight_simple_query&page=1&from_date=&to_date=&sort=relevance&insertion_date=&top_subcollection_aza=all&query_words=1C_230%2F2011&rank=1&azaclr=aza&highlight_docid=aza%3A%2F%2F31-05-2012-1C_230-2011&number_of_ranks=1

Conférences, formations et séminaires

Nuit de la science 2012

Créée en 2000, la nuit de la science est une manifestation populaire organisée par le musée d'histoire des sciences. Elle se déroulera cette année entre les 7 et 8 juillet au parc de la Perle du lac à Genève. A cette occasion, l'institut des sciences et services présentera, notamment, à la population l'outil de

<http://www.ge.ch/ppdt>

sensibilisation à la protection des données et à la transparence « ThinkData ». Le PPDT participera à cette animation.

Nos collaborations en réseau

Transports publics genevois (TPG)

Sur leur site, les tpg ont ouvert une page « Protection des données » dans laquelle ils expliquent les mesures prises pour traiter de manière confidentielle les données personnelles qui lui ont été confiées par les utilisateurs. Ils ont par ailleurs prévu de faciliter les demandes des citoyennes et citoyens en matière de droit d'accès aux documents des tpg (transparence) et de droit d'accès à ses données personnelles (protection des données) :

<http://nouveausite.tpg.ch/service-juridique.jsessionid=56C58B8E06284386982F40ED0BF0D310>

Préposé cantonal vaudois - Rapport d'activités 2011

En parallèle à la présentation de ses activités, le préposé vaudois indique que, malgré l'augmentation de son effectif (aujourd'hui 2 ETP), ses ressources ne suffisent pas «pour remplir pleinement toutes les missions assignées par la loi ».

http://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/themes/etat_droit/democratie/fichiers_pdf/120530_rapport_d_activit%C3%A9_2011.pdf

Important

Cette lettre d'information n'est pas un groupe de discussion. Nous ne transmettons à personne les adresses ni ne les utiliserons à des fins commerciales.

Si vous désirez donner des informations pour un prochain numéro, envoyez un message avec une référence internet à : ppdt@etat.ge.ch

Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin vous pouvez vous désinscrire de cette liste de distribution en écrivant à : ppdt@etat.ge.ch